



A906115

# Académie sur les migrations de main d'œuvre

Renforcer la Protection, Contribuer au Développement et  
Faciliter la Bonne Gouvernance

6 – 17 mai 2013

Turin – Italie,

Anglais / Français



Organisation internationale du Tra



Centre international de formation

ACADÉMIE

[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

## PARTENARIAT

Grâce à la coopération du Groupe mondial sur la migration (GMG), l'Académie sur les migrations de main-d'œuvre bénéficiera de l'expertise des principales organisations impliquées dans les questions liées à la migration internationale:

Le GMG ([www.globalmigrationgroup.org](http://www.globalmigrationgroup.org)) est un groupement inter-agences qui cherche à promouvoir une application plus large de tous les instruments et normes internationaux et régionaux pertinents relatifs à la migration internationale. Ce groupement encourage l'adoption d'une approche plus cohérente, globale et mieux coordonnée de la migration internationale. En particulier, le GMG vise à améliorer l'efficacité générale de ses membres et des autres parties prenantes dans la maximisation des possibilités et à répondre aux défis posés par la migration internationale.

Le GMG consiste en un ensemble de 16 entités impliquées de façon active dans le domaine de la migration internationale et des questions qui s'y rapportent:

**OIT** - Organisation internationale du travail

**OIM** - Organisation internationale pour les migrations

**HCDH** - Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

**CNUCED** - Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

**DAES** - Département des affaires économiques et sociales

**PNUD** - Programme des Nations Unies pour le développement

**UNESCO** - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**FNUAP** - Fonds des Nations unies pour la population

**HCR** - Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

**UNICEF** - Fonds des Nations unies pour l'enfance

**ONU Femmes** - Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

**UNITAR** - Institut des Nations unies pour la formation et la recherche

**UNODC** - Office des Nations unies contre la drogue et le crime

**CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESA** - Commissions régionales des Nations unies

**Banque mondiale**

**OMS** - Organisation mondiale de la santé

Le CIF-OIT a également développé un partenariat important avec le *Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione* (FIERI), institut de recherche renommés en Europe. L'Académie bénéficiera donc de son expertise particulièrement reconnue aussi bien à l'échelle européenne qu'internationale.

Le **FIERI** ([www.fieri.it](http://www.fieri.it)) est un institut de recherche sur les migrations basé à Turin (Italie). La migration de main-d'œuvre est un des domaines principaux de recherche du FIERI. La collaboration entre le FIERI et le CIF-OIT concernant l'Académie sur les migrations de main d'œuvre a lieu dans le cadre du projet « *LAB-MIG-GOV – Quelle gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour une Europe plus dynamique et globale?* ». LAB-MIG-GOV est financé par le programme « Défis européens et mondiaux » lancé par la Compagnia di San Paolo, le Riksbankens Jubileumsfond et la VolkswagenStiftung.

# ACADÉMIE SUR LES MIGRATIONS DE MAIN D'ŒUVRE

## *Renforcer la Protection, Contribuer au Développement et Faciliter la Bonne Gouvernance*



### Contexte

La migration internationale est désormais en tête de liste dans les agendas politiques nationaux, régionaux et mondiaux. Un consensus international est également apparu ces dernières années sur les aspects positifs des migrations de main-d'œuvre concernant leurs liens avec le développement dans les pays d'origine et les avantages pour les pays de destination et les travailleurs migrants eux-mêmes.

La majorité des quelque 214 millions de migrants internationaux (estimation 2010 de la Division de la population des Nations Unies) - les femmes représentant environ 50 pour cent - sont des **travailleurs migrants**, à savoir des individus qui migrent pour des raisons liées à l'emploi et leurs familles. En 2010, l'OIT a estimé à environ 106 millions le nombre de travailleurs migrants, qui représentent avec leurs familles environ 90 pour cent de tous les migrants internationaux. Ainsi, la migration internationale est avant tout une question de travail décent et de marché du travail.

Dans les pays d'origine, les contributions positives des migrations de main-d'œuvre se reflètent dans les transferts de fonds élevés, dans les transferts de technologies et de compétences indispensables et dans les investissements effectués notamment grâce à la migration de retour et aux diasporas.

Les travailleurs migrants contribuent également à la croissance économique dans les pays de destination ou d'accueil. En effet, sur le marché du travail, les travailleurs migrants ont tendances à compléter plutôt qu'à remplacer les travailleurs nationaux, se spécialisant notamment dans des activités qui ne pourraient exister à la même échelle sans leur présence. Les travailleurs migrants paient des impôts, cotisent au régime de sécurité sociale et sont des consommateurs actifs au même titre que les ressortissants du pays hôte. Ils contribuent donc fortement au développement économique et social et à la croissance de leur pays d'origine mais également du pays de destination.

Cependant, on observe également un certain nombre d'impacts négatifs, tels que les malversations commises par des agences privées de recrutement impliquant des frais élevés et des informations trompeuses, les abus et l'exploitation des travailleurs migrants dans les pays d'accueil, la perte de compétences vitales pour les pays en développement et la déqualification des travailleurs migrants dans les pays de destination, la croissance de la migration irrégulière y compris dans ses pires manifestations telle que la traite et le trafic d'êtres humains, la discrimination et la faible intégration des

migrants dans les pays d'accueil. Par ailleurs, les pays de destination adoptent des approches orientées vers des actions sécuritaires qui ne peuvent résoudre les vrais problèmes. Ces impacts négatifs ont été exacerbés par la crise financière et économique mondiale.

En période d'insécurité économique et d'instabilité politique, les travailleurs migrants et leurs familles peuvent facilement devenir les boucs émissaires des problèmes rencontrés par les pays d'accueil, donnant souvent lieu à des sentiments xénophobes et des pratiques discriminatoires à leur égard. Cela pose des défis importants pour prévenir leur marginalisation et faciliter leur intégration, pour maintenir la cohésion sociale et l'ordre public, ainsi que pour assurer la bonne gouvernance.

Dans les pays d'origine, l'impact de la crise économique, par exemple, s'est surtout reflété dans la réduction des transferts de fonds des travailleurs migrants, une certaine augmentation des flux de retour et des possibilités de migration moindres. La réintégration économique et sociale d'un grand nombre de migrants de retour continue à être un défi important auxquels sont confrontés les pays d'origine.

Aussi, le défi à relever par les décideurs politiques consiste-t-il donc à réguler et à gouverner la migration de manière à en maximiser les effets positifs et à déboucher sur une situation « gagnant-gagnant-gagnant » pour tous les acteurs concernés: les pays d'origine, les pays de destination et les travailleurs migrants eux-mêmes. Dans un tel contexte, l'OIT, en se basant sur son mandat constitutionnel qui est de faire avancer la justice sociale et le travail décent et sur ses normes internationales du travail pour protéger toutes les personnes dans leur environnement de travail, y compris les travailleurs migrants, et en s'appuyant également sur sa longue expérience dans le domaine de l'emploi et du dialogue social entre gouvernements et organisations d'employeurs et de travailleurs (tripartisme) peut aider les pays dans la régulation efficace des migrations de main-d'œuvre afin de promouvoir ses effets positifs tout en minimisant ses impacts négatifs.

Suite à l'adoption de la résolution n°92 par la Conférence internationale du Travail en 2004, l'OIT et ses mandants ont mis en œuvre un plan d'action visant une meilleure équité pour les travailleurs migrants. Au centre de celui-ci se trouve « le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre ». Ce cadre multilatéral est un ensemble de principes, lignes directrices et bonnes pratiques non contraignants à l'intention des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs en vue d'adopter une approche des migrations de main-d'œuvre fondée sur les droits. Il vise à renforcer la coopération afin d'aider les pays à développer,

améliorer et mettre en œuvre des politiques et programmes efficaces en matière de migrations de main-d'œuvre. Une autre composante essentielle du plan d'action est le renforcement des capacités, la sensibilisation et l'assistance technique aux États Membres de l'OIT, ainsi que le renforcement du dialogue sociale dans le cadre de la migration.

Par conséquent, l'OIT est dans une position unique pour promouvoir un agenda basé sur les droits dans les politiques migratoires internationales et renforcer les capacités des mandants conformément à cet agenda. Ses avantages comparatifs sont une base normative complète ayant introduit des instruments internationaux pour la protection des travailleurs migrants; une structure tripartite impliquant les principaux intervenants (gouvernements, employeurs et travailleurs); ses relations avec les organismes gouvernementaux directement concernés par l'emploi et les questions du marché de travail; et son expertise et ses vastes connaissances transversales sur les questions relatives au travail. Ce programme de formation est une réponse commune du CIF-OIT et du programme des migrations internationales du Bureau International du Travail (MIGRANT) aux nécessités identifiées ci-dessus afin de renforcer les capacités des mandants dans le domaine des migrations de main-d'œuvre.



## Objectifs

L'Académie sur les migrations de main-d'œuvre vise à fournir des connaissances avancées et à renforcer les capacités des acteurs clés afin de mieux comprendre les défis posés et les possibilités offertes par les migrations de main-d'œuvre dans un contexte de changement global au niveau politique, économique et social.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de :

- Répondre aux principaux enjeux et politiques concernant les migrations mondiales et régionales de main-d'œuvre, également dans une perspective de genre
- Promouvoir les liens entre migration et développement et adopter une approche fondée sur les droits en ce qui concerne les politiques et les programmes de migration de main-d'œuvre aux niveaux national, régional et international
- Reconnaître le rôle particulier des organisations d'employeurs et de travailleurs dans le développement des politiques de migration de main-d'œuvre et résoudre les problèmes critiques en la matière
- Analyser et utiliser les normes internationales du travail et les autres mécanismes et procédures de protection des droits des travailleurs migrants
- Approfondir et maîtriser l'approche du « travail décent » dans le contexte des migrations de main-d'œuvre



## Participants

Cette formation s'adresse aux groupes suivants:

- Planificateurs et responsables politiques des diverses institutions gouvernementales impliquées dans les migrations de main-d'œuvre
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs en charge des questions de migration de main-d'œuvre
- Personnel des agences internationales de développement et des communautés économiques régionales
- Personnel des ONG et membres d'associations de la société civile œuvrant avec les travailleurs migrants au niveau local
- Représentants des diasporas et des associations de migrants
- Chercheurs et universitaires travaillant sur les questions de migration de main-d'œuvre

Les participants devront suivre jusqu'à six heures de cours par jour et mener certaines tâches et exercices pratiques durant la formation.



## Contenu du cours

En plus des séances générales données sous forme de sessions plénières quotidiennes se concentrant sur des sujets clés qui constituent les bases du programme de formation, l'Académie sur les migrations de main-d'œuvre offrira en parallèle des cours optionnels sur la bonne gouvernance des migrations de main-d'œuvre, la protection des travailleurs migrants et la migration et développement.

Cette approche combinant des séances générales et au choix vise donc également à répondre aux besoins individuels des participants en leur offrant la possibilité d'analyser en profondeur les domaines des migrations de main-d'œuvre qui les intéressent le plus.

Sur une période de deux semaines, les participants auront l'occasion de profiter d'un environnement d'apprentissage riche et souple impliquant certains des meilleurs experts internationaux travaillant sur ces sujets. L'Académie permettra aux participants d'acquérir une perspective internationale sur les questions des politiques de migration de main-d'œuvre à travers l'analyse comparative, et fournira une occasion unique de réseautage entre les participants et avec la grande équipe de spécialistes des migrations internationales.

### 1) Session plénière quotidienne

Chaque matin, de 9 heures à 12 h 30, les participants exploreront en groupe avec des experts de la migration internationale des sujets clés qui constituent les bases du programme de formation, y compris les thèmes émergents et à haute priorité dans le domaine des migrations de main-d'œuvre. Ce rendez-vous quotidien servira de toile de fond; ensuite, les participants se diviseront en petits groupes pour assister aux modules optionnels.

## 2) Modules optionnels

Les participants devront choisir au moins trois semaines à l'avance un module optionnel, qui aura lieu l'après-midi, tout au long des deux semaines de l'activité.

- Module 1: Bonne gouvernance des migrations de main d'œuvre
- Module 2: Protection et promotion des droits des travailleurs migrants et de leurs familles
- Module 3: Migration et développement



## Contenu

Le cours, qui se compose de la session plénière quotidienne et des trois modules optionnels, abordera le contenu suivant, qui s'appuiera également sur les principes et les lignes directrices du Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre. Il y aura inévitablement un certain chevauchement entre le contenu de la session plénière quotidienne et les modules optionnels, ainsi qu'entre ces derniers, dont l'objectif est d'étudier les sujets plus en détail.

### Session plénière quotidienne: Bases des migrations internationales de main-d'œuvre: tendances, enjeux et politiques

- Cadre normatif international: droits de l'homme, normes internationales du travail et instruments spécifiques de protection des travailleurs migrants
- OIT et migrations de main-d'œuvre: un aperçu historique
- Tendances mondiales et régionales des migrations de main-d'œuvre et leurs forces motrices, y compris les mouvements Sud-Sud
- Approche genre des migrations de main-d'œuvre
- Initiatives mondiales en matière de migration, y compris celles de l'OIT telles que le Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre
- Approche de développement humain de la migration
- Modalités internationales et régionales dans la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
- Expériences nationales et régionales soulignant les bonnes pratiques en matière de migrations de main-d'œuvre

### Module optionnel 1

#### Bonne gouvernance des migrations de main d'œuvre

- Réglementation en matière de migration de main-d'œuvre dans les pays d'origine, de transit et de destination
- Coordination, cohérence et coopération entre les institutions gouvernementales et les autres organismes traitant de la migration
- Intégration économique régionale et accords bilatéraux
- Rôles des organisations d'employeurs et de travailleurs à travers le dialogue social
- Typologie des migrations de main-d'œuvre
- Migrations de main-d'œuvre et statistiques
- Accords commerciaux et migrations de main-d'œuvre

### Module optionnel 2

#### Protection des travailleurs migrants

- Extension de la protection sociale aux travailleurs migrants et à leurs familles
- Politiques antidiscriminatoires et d'égalité de traitement et intégration sociale
- Protections des groupes de migrants à risque: travailleurs domestiques, travailleurs migrants en situation irrégulière, migrants temporaires, mineurs non accompagnés
- Prévention des pratiques migratoires abusives: migration irrégulière, traite et trafic des êtres humains et travail forcé
- Rôle de l'inspection du travail dans la protection de tous les travailleurs migrants
- Migrations de main-d'œuvre et santé

### Module optionnel 3

#### Migration et développement

- Maximisation de l'impact des transferts de fonds et éducation financière des migrants
- Migration de retour et réintégration socioprofessionnelle
- Rôle de la diaspora et des communautés transnationales
- Migration, marché du travail et adéquation des compétences
- Migration qualifiée et fuite des cerveaux
- Problématiques de déqualification et de perte des compétences
- Intégration de la migration dans la planification du développement national



## Méthodologie:

Le CIF-OIT adopte une approche en trois étapes dans ses activités de formation:

- **Étape I - Information avant le cours sur une plateforme Internet : trois semaines avant le cours**
- **Étape II - Cours résidentiel : cours de deux semaines à Turin**
- **Étape III - Suivi après le cours sur la plateforme Internet : suivi du cours résidentiel**

### Pendant le cours:

- une approche hautement participative sera utilisée, incluant le partage d'expériences internationales en vue d'une adaptation et d'une application pratique
- une combinaison de discussions, exercices innovateurs, études de cas et travaux de groupe sera utilisée tout au long de la formation, qui permettra aux participants de tirer des conclusions pertinentes afin d'appliquer les concepts étudiés dans le cadre de leurs organisations ou dans l'exercice de leur fonctions
- une attention particulière sera accordée à la présentation des bonnes pratiques à travers des études de cas reflétant les expériences déjà vécues aux niveaux local et international
- des visites d'étude auprès des acteurs clés locaux seront organisées afin de renforcer l'approche concrète de la formation

La dimension de genre des migrations de main-d'œuvre sera un thème transversal de la formation



## Langues

Français et anglais



## Dates

Du 6 au 17 mai 2013



## Frais de participation et inscription

Les frais de participation s'élèvent à **3 250 euros**, payables à l'avance par le participant ou son organisation, et se subdivisent comme suit: 1 920 euros de frais didactiques, qui couvrent les frais d'inscription; la préparation, la réalisation et l'évaluation de l'activité; le soutien administratif; la reproduction des documents et le matériel didactique; et 1 330 euros de frais de subsistance, qui couvrent la pension complète sur le campus du Centre et une assurance médicale limitée.

Les institutions qui financent trois participants ou plus auront droit à une remise de 25% sur les frais de scolarité à partir de la troisième personne.

Les frais de voyage international ne sont pas compris et sont à la charge du participant.

Veuillez envoyer votre formulaire de candidature accompagné d'une confirmation de financement de la part de votre sponsor et de votre curriculum vitae **au plus tard le 22 mars 2013** à:

Mme. Miriam Boudraa  
Responsable de l'activité  
Migrations internationales de main d'oeuvre  
Programme de Protection Sociale  
Centre Internationale de formation de l'OIT  
Viale Maestri del Lavoro 10  
10127 Turin, Italie  
Tél.: + 39 011 693 63 59  
Fax: + 39 011 693 65 48  
Courriel: [migration@itcilo.org](mailto:migration@itcilo.org)  
<http://socialprotection.itcilo.org/>

Vous pouvez envoyer votre candidature directement en ligne à l'adresse suivante :

<http://intranetp.itcilo.org/STF/A906115/fr>

Veuillez noter que si vous avez besoin d'un visa Schengen, le délai d'obtention moyen est d'au moins quatre semaines.

*En tant qu'organisation qui préconise les droits fondamentaux de la personne et la justice sociale, l'OIT joue le rôle de chef de file dans l'action internationale visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Conformément à cette approche de l'OIT, le Centre encourage la présentation de candidatures féminines.*



| Pavilion | Doors                                                                                                                                                                                            |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Americas | 1 Reception<br>Bank, Coffee point<br>Gym, Infirmary<br>Internet Point, Laundry<br>Post Office, Telephones<br>TV room<br>Participant Services<br>Recruitment Unit<br>Travel Agency<br>Travel Unit |
|          | 2 Self-service, Cucine                                                                                                                                                                           |
|          | 4 Restaurant                                                                                                                                                                                     |
|          | 6 Bar                                                                                                                                                                                            |
|          | 15 Learning Resources<br>and Information                                                                                                                                                         |
|          | 20 Bookshop<br>Centro stampa                                                                                                                                                                     |

| Pavilion | Doors                                    |
|----------|------------------------------------------|
| Americas | 1 From 6701 to 6748<br>From 6801 to 6848 |
|          | 2 From 6001 to 6026<br>From 6027 to 6051 |
|          | 5 From 6101 to 6123<br>From 6201 to 6223 |
| Africa   | 8 From 6124 to 6143<br>From 6224 to 6243 |
|          | 9 From 6144 to 6163<br>From 6244 to 6263 |
|          | 11 From 6071 to 6095                     |

| Pavilion | Doors                                                                                    |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Americas | 3 31                                                                                     |
| Europe   | 7 71-72-73                                                                               |
| Africa   | 8 81-82-83-84<br>Secretariat 1, 2                                                        |
|          | 9 91-92-93-94<br>Secretariat 1, 2                                                        |
|          | 12 121-122-123<br>Secretariat                                                            |
| Piemonte | 13 131-132-133<br>Secretariat 1, 2<br>Conference room<br>134-135-136<br>Secretariat 3, 4 |
| Asia     | 14 141-142-143-<br>144-145<br>Video Conference<br>Secretariat 1, 2                       |
|          | 15 151-152-153<br>Learning Lab<br>Secretariat                                            |
|          | 16 Computer<br>Laboratory                                                                |
| Oceania  | 17 171-172-173<br>Secretariat                                                            |
| Italy    | 20 201-202-203<br>Secretariat                                                            |



## Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

- Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble.

Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;
- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant

## Pour toute information complémentaire, prière de contacter:

Centre international de formation de l'OIT  
Programme de Protection Sociale  
10, Viale Maestri del Lavoro, 10127 Turin-Italie

Mme Miriam Boudraa,  
Chargée de programme,  
Tél: +39 011 693 6359  
Fax: +39 011 693 6548  
E-mail: [migration@itcilo.org](mailto:migration@itcilo.org)  
Web: <http://socialprotection.itcilo.org/>

Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2012. Tous droits réservés.  
Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie.

Réalisé avec un papier porteur du Label écologique européen,  N° d'enreg. FR/011/002, fourni par International Paper.